

PRAYERS

STATEMENTS BY MEMBERS

Pursuant to Standing Order 31, Members made statements.

ORAL QUESTIONS

Pursuant to Standing Order 30(5), the House proceeded to Oral Questions.

DAILY ROUTINE OF BUSINESS

TABLING OF DOCUMENTS

Mr. Andre, a Member of the Queen's Privy Council, laid upon the Table,—Copy of Order in Council (English and French) pursuant to Standing Order 110(1) approving an appointment made by the Governor General in Council as follows:

P.C. 1990-1786—John Schlosser, Director of Atomic Energy of Canada.—Sessional Paper No. 342-6/6Q.

(Pursuant to Standing Order 32(6) referred to the Standing Committee on Energy, Mines and Resources).

MOTION

Mr. Andre, seconded by Mr. Valcourt, moved,—That the House do now proceed to the Orders of the Day.

And the question being put on the motion, it was agreed to.

GOVERNMENT ORDERS

Bill C-44, An Act respecting the Hibernia Development Project and to amend certain Acts in relation thereto, as reported (with amendments) from a Legislative Committee, was again considered at the report stage.

Whereupon, the House resumed debate on motion numbered 1 of Mr. MacDougall (Timiskaming), seconded by Mr. Reid,—That Bill C-44 be amended in Clause 2 in the French version by striking out line 21 at page 2 and substituting the following therefor:

“de la mer territoriale là où ce rebord se’.

And on motion numbered 2 of Mr. MacDougall (Timiskaming), seconded by Mr. Reid,—That Bill C-44 be amended in Clause 3 in the French version

(a) by striking out lines 1 and 2 at page 4 and substituting the following therefor:

“(iii) un montant supplémentaire d’au plus trois cents millions”

PRIÈRE

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Conformément à l'article 31 du Règlement, des députés font des déclarations.

QUESTIONS ORALES

Conformément à l'article 30(5) du Règlement, la Chambre procède à la période de questions orales.

AFFAIRES COURANTES ORDINAIRES

DÉPÔT DE DOCUMENTS

M. Andre, membre du Conseil privé de la Reine, dépose sur le Bureau,—Copie d'un décret (textes français et anglais) approuvant une nomination par le Gouverneur général en Conseil, conformément à l'article 110(1) du Règlement, ainsi qu'il suit:

C.P. 1990-1786—John Schlosser, administrateur de l'Énergie atomique du Canada, Limitée.—Sessional Paper No. 342-6/6Q.

(Déféré au Comité permanent de l'énergie, des mines et des ressources conformément à l'article 32(6) du Règlement).

MOTION

M. Andre, appuyé par M. Valcourt, propose,—Que la Chambre passe maintenant à l'ordre du jour.

Cette motion, mise aux voix, est agréée.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Le projet de loi C-44, Loi concernant l'exploitation du champ d'hydrocarbures Hibernia et apportant des modifications corrélatives à certaines lois, rapporté avec des amendements par un Comité législatif, est étudié de nouveau à l'étape du rapport.

Sur ce, la Chambre reprend le débat sur la motion numéro 1 de M. MacDougall (Timiskaming), appuyé par M. Reid,—Qu'on modifie le projet de loi C-44, dans la version française à l'article 2, en retranchant la ligne 21, page 2, et en la remplaçant par ce qui suit:

«de la mer territoriale là où ce rebord se».

Et sur la motion numéro 2 de M. MacDougall (Timiskaming), appuyé par M. Reid,—Qu'on modifie le projet de loi C-44, dans la version française à l'article 3,

a) en retranchant les lignes 1 et 2, page 4, et en les remplaçant par ce qui suit:

«(iii) un montant supplémentaire d'au plus trois cents millions»